

Contribution pour le projet du SCOT du Pays d'Ancenis

Je suis habitante de la commune de Teillé depuis 23 ans et j'ai vu l'évolution dans mon lieu dit, dans ma commune ainsi que dans ma profession, aide soignante à domicile, et je souhaite apporter ma contribution après lecture des documents joints à cette enquête.

- risque d'inondations avec pluies plus soudaines, plus abondantes avec risque d'inondations dans les logements. Notre maison est situé en contre bas de la route, nous avons fait le choix de ne pas bitumer notre parking pour éviter le ruissellement conséquent dû à la pente importante de la route. Il serait déjà important de nettoyer régulièrement les fossés qui longent les habitations pour un meilleur écoulement des eaux, les fossés sont bouchés par la végétation et rarement nettoyés correctement. Les fossés ont été curés en urgence il ya deux ans suite aux inondations dans certaines maisons de notre village . Un entretien plus régulier diminuerait ce risque.
- Eaux pluviales : au vue du changement climatique et du risque de difficultés d'approvisionnement en eau potable pour la décennie à venir, pourquoi ne pas proposer des aides ou inciter les propriétaires à installer des récupérateurs d'eau pluviale pour alimenter l'eau des sanitaires ? Une solution pour maîtriser notre consommation d'eau potable.
- Mobilité : Nous avons actuellement 2 voitures vieillissantes mais nécessaires pour aller faire nos courses et même si nous allons à Nantes ou à Angers en train, nous devons rejoindre la gare. Nous n'avons pas encore les moyens financiers et physiques d'un vélo électrique. Pourriez vous envisager des navettes dans les bourgs pour desservir les lieux ou nous pouvons faire nos courses , Ancenis Saint Géréon, Mesanger ? Cela éviterait de prendre nos voitures pour faire 5 km ou 20 km.
Vous parlez « d'un territoire résilient qui vise à renforcer la sobriété dans l'usage de l'ensemble des ressources ...une partie des habitants plus dépendante de la voiture individuelle du fait de l'éloignement par rapport à l'axe ferroviaire » Mettre en place un système de transport collectif soulagerait les familles et les personnes ayant des véhicules vieillissants.
- Énergies renouvelables : dans votre rapport vous expliquez prendre en compte le patrimoine et le paysages dans les PLU et les projets, limitant les infrastructures importantes et impactant le paysage. Vous souhaitez une intégration qualitative paysagère des infrastructures , avec une préservation des vallons et coteaux , paysages emblématiques du territoire. Ces intentions vont à l'encontre des projets d'extension des parcs éoliens, ou les projets de parcs éoliens qui pourraient être mis en place sur les secteurs ZaEnr définies par la loi APER.
Les mâts sont de plus en plus hauts et de plus en plus puissants et ont des impacts prouvés sur le paysage, les habitants proches de ces parcs éoliens et sur l'avifaune.
Sur le secteur de Teillé et près de notre village La Gréhondière, la société VALECO s'est vu refusé la construction du parc éolien des Bretonnières . Les raisons de ce refus mettent en avant tous les impacts négatifs du « trop plein d'éoliens » dans le nord de la COMPA :
 - forte densité d'éoliennes
 - situation de saturation visuelle existante par des éoliennes notamment sur les secteurs de Teillé , Mouzeil et Pannecé qui ne présentent plus d'angle de respiration de 120 °. Ce sont des secteurs en attente d'autorisation, ou d'extension ou de renouvellement.
 - trouble de la commodité du voisinage qui pourrait résulter pour les riverains du projet de par ces impacts paysagers. Que penser des habitants qui subissent déjà les effets sur leur vie d'un parc éolien sachant que ce parc va être agrandi, avec encore plus de nuisances.Je vous joint l'arrêté n°2025/ICPE/058 qui notifie ce refus .
 - L'impact des éoliennes est importante sur l'avifaune surtout les chiroptères qui restent une espèce protégée et hélas, leur perte est jugée la plupart du temps peu significatif, sans jamais évoquer le nombre exact de perte. Je vous joint aussi l'étude faite par le Centre

Mammalogique Breton sur l'impact des parcs éoliens sur cet espèce.

- Le soin à domicile et le maintien des personnes âgées à leur domicile : Aide soignante à domicile pendant 15 ans , je me suis battue pour la reconnaissance de notre métier , maillon fort du maintien à domicile (mais les oubliées du soin, souvent les aides à domicile sont mises en avant mais pas les aides soignantes à domicile) et surtout le manque d'anticipation des services publics pour investir sur le devenir , la santé des personnes âgées. Un manque de personnel, avec des salaires très bas(la prime SEGUR n'est pas inclus dans nos calculs de retraite), des horaires coupées, la non reconnaissance de nos compétences, le manque de structures de répit pour les aidants. Ce manque d'anticipation va lourdement se faire ressentir dans peu de temps, vous l'avez souligné dans votre rapport , la population des seniors va exploser et vous parlez en positif de la « Silver économie » mais avec qui ? A quel prix ? Et comment ? Quels moyens donnez vous à ceux qui veulent créer des structures ou des aides pour les personnes âgées ? Quels moyens donnez vous pour alléger notre activité professionnelle usante pour nos corps, et pas de pénibilité reconnue pour notre profession ?